

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

S²LOW

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VENDÉE SÈVRE AUTISE

2022





SOMMAIRE

01	FONCTIONNEMENT ET MOYENS GÉNÉRAUX	4-13
	Compétences	6-7
	Elus communautaires	8-9
	Budget	10
	Ressources Humaines	11
	Organigramme des services	12
	Communication	13
02	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	14-23
	Entreprendre en Sud Vendée	16-19
	Développement touristique	20-23
03	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	24-29
	Aménagement du territoire	26-27
	Animation du territoire	28-29
04	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE	30-41
	Plan Climat Air Énergie Territorial	32-33
	Environnement et cadre de vie	34-35
	Patrimoine	36-37
	Habitat	38-39
	Assainissement	40-41
05	SERVICE À LA POPULATION	42-49
	Petite enfance	44-45
	Convention Territoriale Globale	46
	Enfance et jeunesse	47-49
06	SANTÉ ET ACTIONS DE SOLIDARITÉ	50-53
	Actions et solidarité	52
	Santé	53
07	CULTURE	54-63
	École Intercommunale de Musique	56-57
	Centre Minier de Faymoreau	58-59
	Maison de la Meunerie	60-61
	Actions culturelles	62-63

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

FONCTIONNEMENT ET MOYENS GÉNÉRAUX

01

COMPÉTENCES



COMPÉTENCES obligatoires

— L'aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur

— Le développement économique

- Actions de développement économique compatibles avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme

— L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

— La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

— La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

— Le patrimoine bâti avec la gestion, la maintenance (réglementaire, fonctionnelle, sanitaire) des 27 bâtiments, propriété de la CC-VSA dont 14 E.R.P.

COMPÉTENCES supplémentaires

— La protection et la mise en valeur de l'environnement

— La politique du logement et du cadre de vie

— La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

— La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs

— L'eau

— La création et la gestion des maisons de services au public

— La création et la gestion d'un service public d'assainissement non collectif

— Le développement touristique

- L'aménagement et la gestion de l'espace de loisirs du lac de Chassenon

- L'aménagement et la gestion d'une aire d'accueil touristique et de covoiturage sur la commune de Xanton-Chassenon

- La définition, l'élaboration et la mise en œuvre de la charte intercommunale de randonnée pédestre

- L'entretien du réseau intercommunal des sentiers pédestres et ceux destinés aux cyclotouristes

- La participation à la création de pistes cyclables départementales

- Tourisme fluvestre : l'aménagement et l'entretien des haltes

— Le développement culturel

- Les actions de diffusion, création, animation, enseignement, communication dans le domaine de l'art et de la culture

- Le soutien à des actions ou événements culturels

- Le soutien à l'animation du réseau des bibliothèques des communes membres

- La création et la gestion de l'École Intercommunale de Musique

- L'entretien et la gestion du Centre Minier de Faymoreau

- L'entretien et la gestion de la Maison de la Meunerie à Nieul-sur-l'Autise

— La petite enfance, l'enfance et la jeunesse

- La création, l'aménagement et la gestion de la Maison Intercommunale de la Petite Enfance à Benet et de deux Micro-crèches à Saint Hilaire des Loges et à Vix

- La création et la gestion d'un Relais Assistants Maternels (RAM)

- La création, l'aménagement et la gestion de la Maison Intercommunale de Loisirs à Nieul-sur-l'Autise

- L'organisation et la gestion du transport des enfants des écoles primaires à la piscine de Damvix

- La prise en charge du transport scolaire pour tous les collégiens du territoire dans le cadre d'une subdélégation

— La prévention routière

- Le soutien aux actions en faveur des jeunes

et des seniors

- Les actions de prévention routière en milieu scolaire

— Solidarités - Santé

- Le transport des denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire

- Le soutien au Fonds d'Insertion des Jeunes en Difficulté et l'association PASEO

- Le soutien à un Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique

- La coordination, l'animation et le soutien aux actions de santé

- La création, la construction, l'entretien et le fonctionnement des Maisons de Santé et des Cabinets médicaux pluridisciplinaires

— L'emploi et l'insertion

- Le soutien à la Mission Locale et à l'association Atout Linge

— Les communications électroniques

— Autres

- La construction, gestion et travaux d'amélioration des casernes de gendarmerie

- La gestion d'un bâtiment pour l'accueil de formations

FONCTIONNEMENT ET MOYENS GÉNÉRAUX

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Michel
BOSSARD

Maire de
RIVES-D'AUTISE

PRÉSIDENT



Stéphane **GUILLON**

Maire de
BOUILLÉ-
COURDAULT

1^{er} VICE-PRÉSIDENT



Daniel **DAVID**

Maire de
BENET

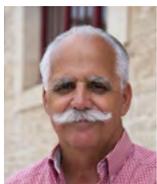
2^e VICE-PRÉSIDENT



Christian **HENRIET**

Maire de
SAINT-PIERRE-LE-
VIEUX

3^e VICE-PRÉSIDENT



Bernard **BORDET**

Maire du
MAZEAU

4^e VICE-PRÉSIDENT

LE BUREAU communautaire

1 Président
10 Vice-Présidents



Annie **RINEAU**

Maire de
MAILLEZAIS

5^e VICE-PRÉSIDENTE



David **CARTRON**

1^{er} Adjoint
ST-HILAIRE-DES-
LOGES

6^e VICE-PRÉSIDENT



Denis **LA MACHE**

Maire de
SAINT-SIGISMOND

7^e VICE-PRÉSIDENT



Joël **CHOLLET**

3^e Adjoint de
BENET

8^e VICE-PRÉSIDENT



Adeline **POUPLIN**

Maire de
LIEZ

9^e VICE-PRÉSIDENTE



ClaudY **RENAULT**

Maire de
XANTON-
CHASSENON

10^e VICE-PRÉSIDENT

LE CONSEIL communautaire

43 conseillers
communautaires
38 titulaires
5 suppléants

BOUILLÉ-COURDAULT



Stéphane
GUILLON



Loïc
GIBEAUD

MAILLÉ



Jean-Marie
GELOT



Denis
THIBAUT

PUY-DE-SERRE



Catherine
**MASSON-
SOULARD**



Philippe
CADAU
Suppléant

SAINT-SIGISMOND



Denis
LA MACHE



Eliane
MONTAMAT
Suppléante

BENET



Daniel
DAVID



Marie-Christine
BAUDRY-LOIGEROT



Joël
CHOLLET



Camille
FONTAINE



Danielle
LAVAL-PELLERIN



Georges
MERCIER



Céline
PELLETIER



Didier
RECEGANT

DAMVIX



Gilles
BOUTEILLER



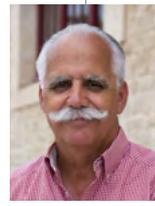
Philippe
POUVREAU



Charles
DE
CERTAINES



Martial
MILLET
Suppléant



Bernard
BORDET



Sylvie
GROUSSET
Suppléante



Adeline
POUPLIN



Rodolphe
BLONDELLE
Suppléant

FAYMOREAU

LE MAZEAU

LIEZ

MAILLEZAIS

RIVES D'AUTISE



Annie
RINEAU



Pascal
QUILLET



Michel
BOSSARD



Catherine
VIGEANT



Dominique
POITIERS



Evelyne
BOBIN



Patrice
POITIERS

ST-HILAIRE-DES-LOGES

ST-PIERRE-LE-VIEUX



Marie-Line
PERRIN



David
CARTRON



Charly
PORCHER



Jean-
Jacques
DURAND



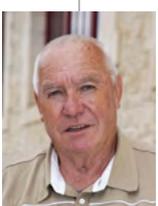
Christian
HENRIET



Sébastien
GABORIAU

VIX

XANTON-CHASSENON



Jean-Claude
CHEVALLIER



Erika
RIVIÈRE



Pascal
BÉTEAU



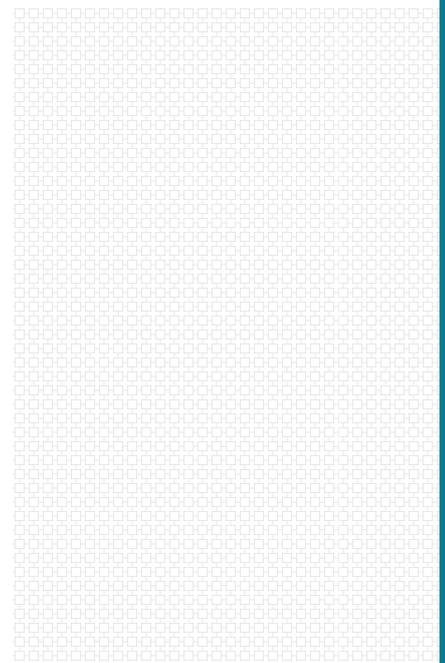
Jocelyne
DELAUNAY



Claud
Y
RENAULT



Philippe
DELAHAYE



FONCTIONNEMENT ET MOYENS GÉNÉRAUX

BUDGET

DÉPENSES de fonctionnement

Reversement aux communes
12%

Moyens généraux
11%

Aménagement du territoire
17%

Jeunesse et sports
21%



Assainissement
1%

Santé et actions sociales
2%

Culture - Enseignement - Formation
8%

Sécurité et salubrité
22%

Développement économique - Tourisme
7%

RECETTES de fonctionnement

Revenus des immeubles
3%

Redevances OM
24%

Participations des usagers
7%



Atténuation des charges
1%

Fiscalité
28%

Subventions et dotations reçues
37%

DÉPENSES d'investissement

Extension du siège social
15%

THD
33%

Subventions habitat
10%



Remboursement du capital des emprunts
27%

Équipements des services
11%

Travaux sur patrimoine
5%

FONCTIONNEMENT ET MOYENS GÉNÉRAUX

RESSOURCES HUMAINES

91 agents
à temps complet
et non complet

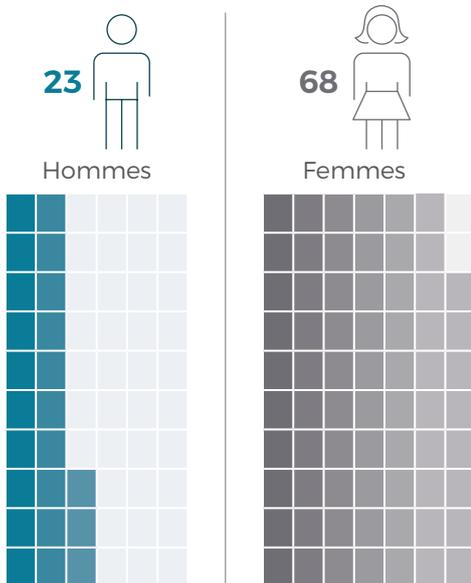
Équivalent
Temps Plein

70,36

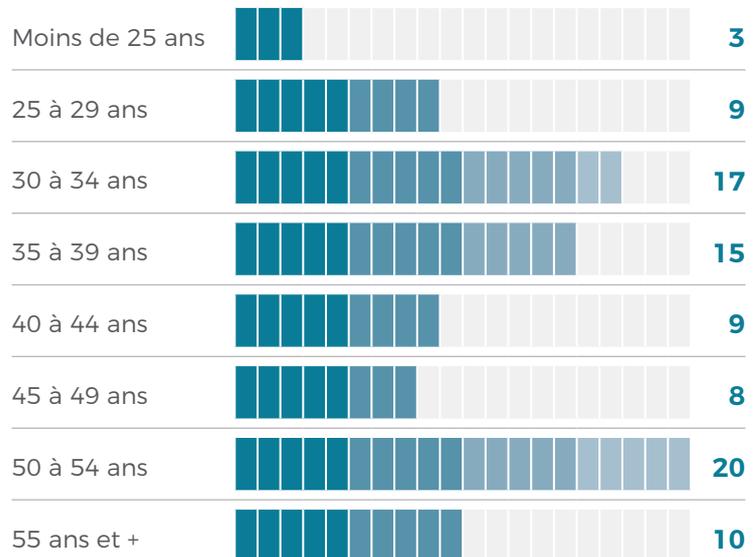
EFFECTIF PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR SEXE



PYRAMIDE DES ÂGES



EFFECTIF PAR SERVICE

Administratif	10,5	Culture	7.280
Technique et Environnement	14,59	Ecole de Musique	7,02
Petite enfance	20,6	Tourisme	2,58
Enfance-jeunesse	5,29	Police intercommunale	2

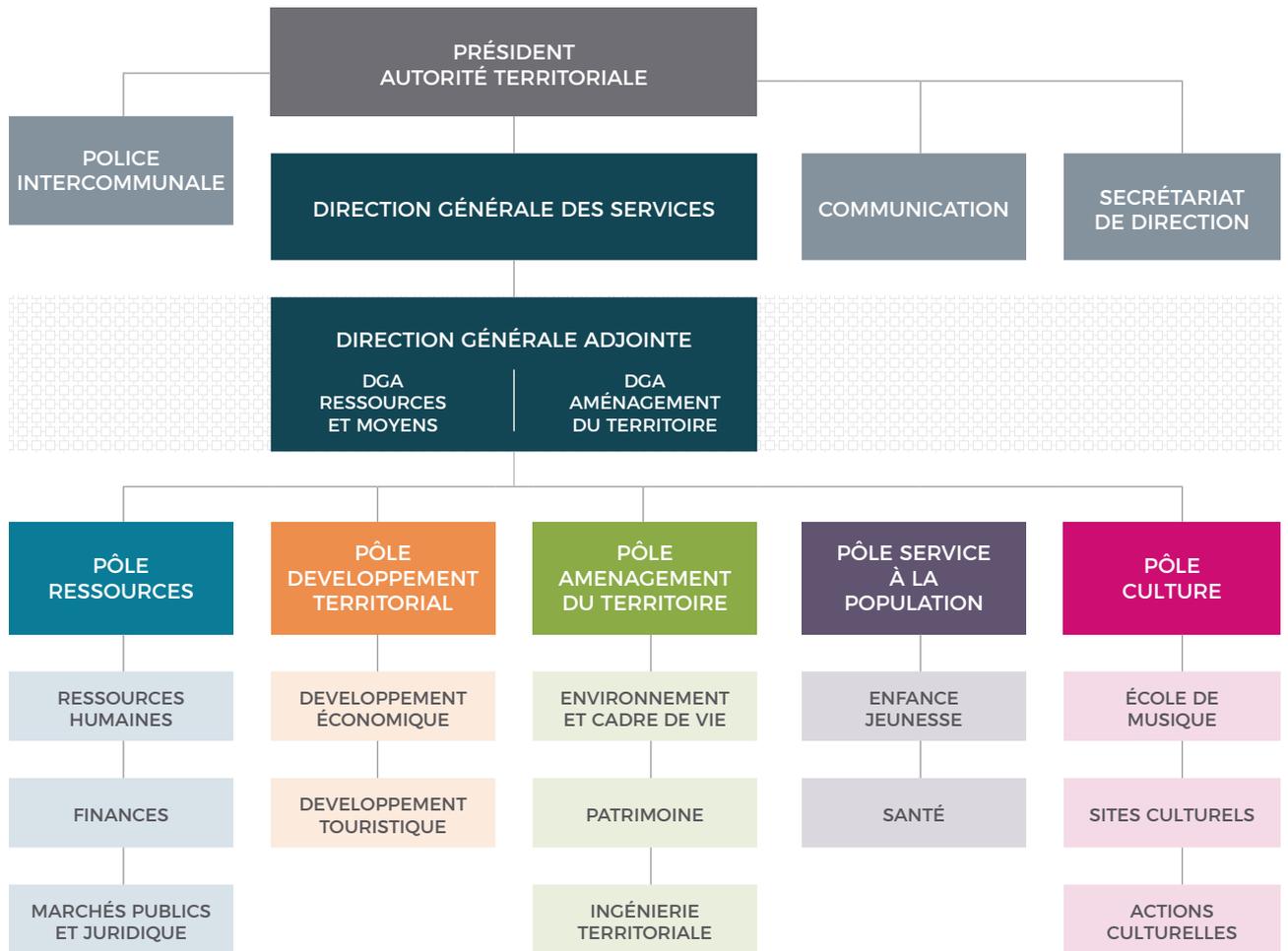
FORMATIONS

Répartition des heures par type

CNFPT	594
Hors CNFPT payant	126
TOTAL	720

FONCTIONNEMENT ET MOYENS GÉNÉRAUX

ORGANIGRAMME DES SERVICES



COMMUNICATION

PRÉSENTATION du service

Le service communication réalise l'ensemble des actions de communication interne et externe, en relation avec les différents services communautaires.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Site internet
- Réseaux sociaux (page Facebook)
- Publications papier (magazine, dépliants, affiches...)
- Relations presse
- Évènementiel
- Signalétique...

La stratégie de communication de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a été validée par le bureau communautaire concernant l'année 2021 jusqu'à la fin de l'année 2023. Celle-ci vise à renforcer la présence de la collectivité sur le territoire, mais également à développer la communication et la cohésion interne, entre les agents.

COMMUNICATION print

- La publication du premier numéro du magazine communautaire VSA Actu' en janvier 2022
- Support de communication de la Convention Territoriale Globale
- Refonte de la plaquette informative du Relais Petite Enfance

COMMUNICATION digitale

SITE INTERNET

- **29 667** visites du site internet soit une augmentation de 3 % du nombre de visites par rapport à 2021

- **Durée moyenne d'une visite** : 00 : 01 : 36
- **7 721** téléchargements de documents
- **Pages les plus vues** :
Lac de Chassenon (11 781 vues),
Accueil de loisirs (3 518 vues)
Ecole Intercommunale de Musique (819 vues),
- **Nouveauté 2022** : Accès au portail familles du service Enfance-Jeunesse

PAGE FACEBOOK

Active depuis 2016, la page Facebook est devenue un axe de communication à part entière.

- **80** publications Facebook
- **1288** abonnés au 31 décembre 2022

COMMUNICATION interne

- Lettre d'information interne envoyée aux agents, aux élus et aux mairies

ÉVÈNEMENTS

- **Fête de l'énergie** le 3 septembre 2022 au Lac de Chassenon
- **Quinzaine de la petite enfance**

PERSPECTIVES projets 2023

- Déploiement d'un magazine communautaire semestriel avec une nouvelle ligne éditoriale et une nouvelle charte graphique. Ce nouveau magazine va de pair avec la volonté de développer une relation de proximité avec les habitants et les communes du territoire.
- Développement de la communication interne (lettre d'information, journée de cohésion...).

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le



ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

02

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENTREPRENDRE EN SUD VENDÉE

DES ENTREPRISES DYNAMIQUES accompagnées au quotidien par la Communauté de Communes

Après plusieurs années complexes notamment liées à la crise sanitaire de la Covid-19, 2022 affiche un dynamisme certain pour une grande partie des entreprises du territoire. Malgré la crise des matières premières et une inflation record, les chefs d'entreprise et les porteurs de projet de Vendée Sèvre Autise ont continué d'engager des projets et de développer leurs activités. La force du réseau local et l'attachement territorial de l'ensemble des acteurs ont permis de soutenir cette nouvelle étape.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

Les entreprises de Vendée Sèvre Autise
en quelques chiffres



**+ de 1 500 entreprises
installées sur le territoire**

Âge médian des entreprises :
entre 10 et 20 ans

67%
des chefs d'entreprise
ont **45 ans et plus**

+10%
des créations d'entreprises
sur le territoire

Une année riche en contacts pour Entreprendre en Sud-Vendée :

Près de 60 entreprises de Vendée Sèvre Autise rencontrées pour accompagner leurs projets (créations, développement, foncier ...).

LE FONCIER & l'immobilier

FONCIER



11 648 M²

appartenant à la Communauté
de communes de Vendée Sèvre Autise
ont été vendus dans l'année sur le territoire

3 534 m²	ZA La Devisse Damvix	Dp Évènement
2 010 m²	ZAE La Cassinelle Vix	Concept Alu
4000 m²	ZAE La Cassinelle Vix	Jodyme construction
2 104 m²	ZAE Moulin du Joug Benet	Pulsat

IMMOBILIER

Deux nouveaux bâtiments au village d'artisans de Nieul-sur-l'Autise

Depuis 2009, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise accompagne les entrepreneurs du territoire en développant une offre immobilière adaptée aux besoins des artisans et commerçants.

En 2022, deux nouveaux bâtiments sont venus compléter le village d'artisans de la ZAE de la Chicane à Nieul-sur-l'Autise.

Le village d'artisans répond à plusieurs problématiques rencontrées par les dirigeants de petites et moyennes entreprises en :

- Minimisant les coûts des équipements notamment avec la mutualisation des parkings
- Favorisant l'installation ou la relocalisation grâce à des solutions locatives « clé en main »
- Développant un environnement économique propice aux échanges professionnels
- Donnant une bonne visibilité aux entreprises
- Facilitant la transmission des entreprises
- Permettant aux artisans de séparer l'activité professionnelle de la vie personnelle.

Le village d'artisans de la ZAE de la Chicane a été construit à partir de 2016 sur une parcelle de plus de 4 975 m².

Un ensemble de 2 322m² de locaux au total est aujourd'hui occupé par quatre entreprises locales.



AIDES ECONOMIQUES et accompagnement

LE FISAC

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), véritable outil au service du maintien et de la dynamisation du commerce et de l'artisanat de proximité, est un dispositif ayant pris fin en juin 2022.

Trois entreprises ont bénéficié de ce dispositif en 2022

- 1 **Récréa'tif**
Salon de coiffure
Benet
- 2 **Fleur d'osmose**
Salon d'esthétique
Maillezais
- 3 **C.connect**
Installateur télécom
Saint-Hilaire-des-Loges.

Au total, **12 entreprises** ont été accompagnées sous la forme d'une subvention visant à favoriser la digitalisation de l'activité, à moderniser les locaux mais aussi, à les rendre plus accessibles.



+ de 90 000 €
ont ainsi été versés.

LE FONDS VENDÉE RELANCE, UN DISPOSITIF AU SERVICE DES PROJETS À VENIR

Durant la période du Covid, les collectivités ont fait le choix d'être aux côtés des entreprises via des dispositifs opérationnels permettant de débloquer des subventions de manière ciblée et rapide.

Prolongé jusqu'en juin 2024, le fonds Vendée Relance permet aux chefs d'entreprises souhaitant investir pour moderniser leur activité, développer un produit ou même, adapter leur modèle économique aux évolutions des modes de consommation, de solliciter une subvention d'un montant maximum de

10 000€.

Deux entreprises du territoire ont bénéficié de ce dispositif en 2022

- 1 **Robin diffusion**
Caviste
Maillezais
- 2 **Vincendeau agencement**
Menuiserie
Vix

INITIATIVE VENDÉE TERRES ET LITTORAL (IVTL)

Depuis 1999, l'association Initiative Vendée Terres et Littoral accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises via un prêt d'honneur mais également, un parrainage de bénévoles (anciens chefs d'entreprises, banquiers et experts-comptables). Cet engagement des bénévoles permet à 95% des porteurs de projet suivis de pérenniser leur entreprise après 5 ans (contre 70% des porteurs non accompagnés au niveau national).

Chaque année, des projets sont présentés en comité et sont décryptés avant l'octroi d'un prêt d'honneur, souscrit à titre personnel pour chaque porteur de projet pour un montant maximal de **20 000 €**.



En 2022, sur le territoire de Vendée Sèvre Autise

10 projets

ont été soutenus par Initiative Vendée Terres et Littoral

pour un montant total prêté de

104 000€

près de

28 emplois

créés ou maintenus

- 1** | **Vival** - Commerce Nieul-sur-l'Autise
- 2** | **EURL Brandon** - Électricité Oulmes
- 3** | **Bee Drones Services** - Nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel Puy-de-Serre
- 4** | **Garage Autofit** - Carrosserie Maillezais

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



- 5** | **Design Color Vpr** - Carrosserie
Design Color - Mécanique Maillé
- 6** | **Embarcadere de l'Autize** - Activité de loisirs Saint-Sigismond
- 7** | **Palacios Restauration** - Restauration Vix
- 8** | **Le Home 5** - Coiffure Saint-Hilaire-des-Loges
- 9** | **Capucine** - Fleuriste Benet
- 10** | **C2N** - Mécanique Bouillé-Courdault

Selon la nature du projet, différents types de prêts peuvent être octroyés.

En 2022,

15 prêts ont été accordés,
soit



4 prêts Création
24 000€

6 prêts Reprise
34 000€

2 prêts Pays de la Loire
24 000€

2 prêts 1^{er} recrutement
12 000€

1 prêt Croissance
10 000€

VERS UN ACCOMPAGNEMENT économique renforcé

VENDÉE GRAND SUD, UNE AGENCE D'ATTRACTIVITÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'année 2022 est également la dernière année d'exercice du service économique unifié « Entreprendre en Sud-Vendée » tel qu'il a été mis en place depuis plusieurs années par les Communautés de Communes du Pays de Fontenay-Vendée et de Vendée Sèvre Autise.

En effet, ce partenariat, qui a démontré sa pertinence et son efficacité auprès des entreprises va renforcer sa collaboration le 1^{er} janvier 2023 avec la création de l'agence d'attractivité « Vendée Grand Sud » qui reposera sur 2 activités : l'économie et le tourisme.

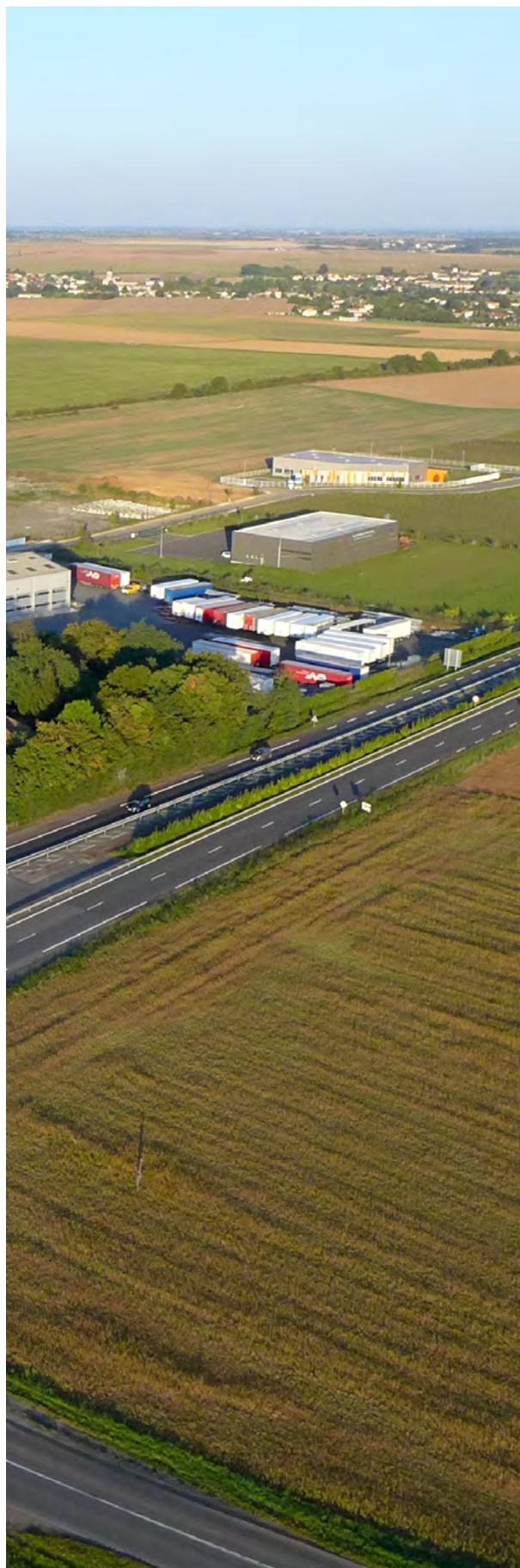
La Communauté de Communes du Pays de la Chataigneraie est également actionnaire de ce projet afin de poursuivre programmes et actions déjà mis en œuvre.



Au quotidien, qu'est-ce que cela change pour les chefs d'entreprises du territoire ?

Au-delà de la mutualisation des moyens pour la mise en place de projets structurants à l'échelle des trois territoires, cette nouvelle structuration ne modifie pas l'accompagnement des projets locaux.

L'équipe « Entreprendre en Sud-Vendée » va intégrer le pôle économie et marketing territorial de l'agence Vendée Grand Sud et les interlocuteurs resteront les mêmes.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Dans le cadre de son Schéma de développement et d'organisation touristique, le service tourisme s'est engagé dans plusieurs projets de développement touristique afin d'améliorer l'offre du territoire et d'accompagner au mieux les professionnels du tourisme. De son côté, l'Office de Tourisme Vendée Marais poitevin continue de promouvoir la destination et renseigner les visiteurs, avant une fusion avec les territoires voisins prévue le 1^{er} janvier 2024.

DÉVELOPPEMENT touristique

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ITINÉRANCE VÉLO

Comment tirer parti des itinéraires cyclables du territoire ? Quels sont les profils des cyclotouristes ? Quelles sont leurs pratiques et leurs attentes ? Quels services leur offrir ?...



L'itinérance à vélo est une tendance de fond et une pratique importante sur le territoire.

En 2022, la Communauté de Communes a souhaité engager une réflexion stratégique pour mieux connaître les attentes des clientèles et optimiser l'offre sur le territoire.

Cette mission a été confiée à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée. Après avoir réalisé un état des lieux du marché et des tendances en matière de tourisme à vélo, du territoire et des offres cyclables locales, elle a procédé à des recommandations. Celles-ci seront mises en œuvre dès 2023 par la Communauté de Communes, en partenariat avec les communes et les professionnels du tourisme, pour le développement de cette filière incontournable sur le territoire.

TOURISME FLUVESTRE SUR LA SÈVRE NIORTAISE : UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE À PARTIR DE 2023

Le projet de mise en navigabilité de la Sèvre Niortaise entre Niort et Marans suit son cours. L'année 2022 a été marquée par les travaux d'aménagement et le début de la construction des haltes escales, la construction de deux bateaux habitables à propulsion électrique et la sélection d'un opérateur privé chargé de gérer cette nouvelle offre touristique dans le Marais poitevin.

Construction des haltes-escales

Avant le début de la commercialisation, des travaux de mise en état des ouvrages hydrauliques et l'aménagement de plusieurs haltes-escales pour les bateaux étaient nécessaires. Sur les 11 escales prévues, 3 ont été aménagées sur notre territoire : Damvix, Bouillé-Courdault et Maillé.



Commercialisation de l'offre à partir du printemps 2023

La société Au bout du Marais a été retenue pour promouvoir et commercialiser cette nouvelle offre de séjours. Le lancement de l'activité est prévu au printemps 2023.

UNE SOIRÉE POUR LES HÉBERGEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Suite à l'étude sur l'hébergement touristique marchand du territoire, réalisée en 2021 par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, une soirée des hébergeurs touristiques a été organisée le 22 novembre 2022.

L'occasion pour l'équipe de Vendée Expansion de présenter ses conclusions et recommandations, de sensibiliser les hébergeurs à l'amélioration de l'offre mais également de les accompagner au travers de **4 ateliers thématiques** :

- 1 « Gîtes et Chambres d'hôtes : Profitez d'un accompagnement technique pour booster votre activité ! »,
- 2 « Tourisme Durable : engagez votre transition grâce à un diagnostic et des subventions. »,
- 3 « E-commerce et distribution en ligne : adoptez la bonne stratégie »
- 4 « Hébergements Accueil Vélo : bienvenue aux voyageurs à vélo ! ».

En complément, et parce que les campings sont depuis quelques années de nouveau très prisés par les touristes, un **audit flash des campings municipaux et privés du territoire** sera réalisé par Vendée Expansion en 2023.

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise était un territoire pilote pour l'organisation de cet évènement.

Fort de son succès auprès des professionnels, il sera prochainement déployé au niveau départemental par Vendée Expansion, dans le cadre du nouveau schéma de développement touristique du département de la Vendée.

TAXE DE SÉJOUR

Perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre par les hébergeurs du territoire auprès de leurs clientèles (elle vient ainsi s'ajouter au prix de la nuitée), puis reversée à la Communauté de Communes, **la taxe de séjour a pour but de financer des projets et aménagements à vocation touristique sur le territoire.**



En 2022, la taxe de séjour sur la Communauté de Communes s'élève à

68 097 €



+ 20 %

par rapport à 2021

Nombre de nuitées

121 122



- 6 %

par rapport à 2021



Près de la moitié de la taxe de séjour est collectée par les plateformes de réservation, avec en tête Airbnb pour un montant de

23 401 €

OFFICE DE TOURISME Vendée Marais poitevin

L'Office de Tourisme a accueilli

2022
5 875
visiteurs

2021
6 915
visiteurs



- 15 %

par rapport à 2021

Baisse expliquée entre autres par des jours de fermeture exceptionnelle en raison des épisodes de canicule successifs et par la fermeture de l'Office de Tourisme au public le dimanche après-midi, contrairement à 2021.

Les principales demandes à l'accueil concernent toujours :



Le Marais poitevin



La balade en barque



Les randonnées pédestres et à vélo

D'OÙ VIENNENT NOS CLIENTÈLES TOURISTIQUES ?

La clientèle touristique du territoire est majoritairement française :

2022
94,1 %

2021
96,4 %

La Vendée et les départements limitrophes restent en tête du classement de l'origine de nos

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



clientèles.

Toutefois, les clientèles de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ont été remplacées dans le top 5 par celles du Maine-et-Loire, de la Gironde et d'Ille-et-Vilaine.

La clientèle étrangère est en nette progression



+ 5,9 %

par rapport à 2021
avec en tête les Belges, le retour des Anglais
suivis des Allemands.

ÉVÈNEMENTS



279 personnes
ont participé aux animations estivales
organisées par l'Office de Tourisme en
partenariat avec les acteurs locaux.

163 visiteurs ont participé aux
**Journées Régionales de la Visite
d'Entreprise en Pays de la Loire**, qui
se déroulent chaque année lors des
vacances de la Toussaint.

COMMERCIALISATION

En 2022, l'Office de Tourisme a souhaité travailler sur la commercialisation de nouveaux produits en boutique et sur l'élargissement de son offre de billetterie. Il est désormais possible d'acheter des billets à tarifs réduits dans certains sites touristiques de proximité (Château de Terre-Neuve, Maison de la Meunerie, Natur'Zoo à Mervent...).





Dissolution de Sud Vendée Tourisme

Le Syndicat Mixte Sud Vendée Tourisme, qui avait pour mission de promouvoir la destination du Sud Vendée, a été dissout le 31 décembre 2022.



Création de l'Agence d'Attractivité Vendée Grand Sud au 1^{er} janvier 2023

L'Agence d'Attractivité Vendée Grand Sud va être créée le 1^{er} janvier 2023 par les Communautés de communes Pays de Fontenay-Vendée, Pays de La Châtaigneraie et Vendée Sèvre Autise avec pour missions le développement et la promotion économique, le développement et la promotion touristique et le marketing territorial.

Les Offices de tourisme fusionneront et intégreront cette nouvelle structure le 1^{er} janvier 2024, mais quelques actions ont déjà été engagées à l'échelle de la nouvelle destination (magazine, carte touristique (en partenariat avec l'Office de Tourisme Sud Vendée Littoral), bourse aux documents, rencontres à destination des pros du tourisme, ...).

ESPACE DE LOISIRS du lac de Chassenon

Ouvert du samedi 25 juin au dimanche 4 septembre 2022, l'Espace de loisirs de Lac de Chassenon a accueilli :



16 030 personnes



+ 36 %

par rapport à 2021



Le chiffre d'affaires s'élève à environ

64 000 € TTC

chiffre stable par rapport à 2021

dont

58,5 %

de recettes
en billetterie

41,5 %

de recettes
en boutique

Cependant, malgré une météo exceptionnelle, le site a connu des difficultés liées à la présence de cyanobactéries dans l'eau mais également à un faible niveau d'eau.

La baignade a donc été fortement impactée et a dû être définitivement fermée au public au mois d'août, ce qui a impacté la fréquentation du site.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE





Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

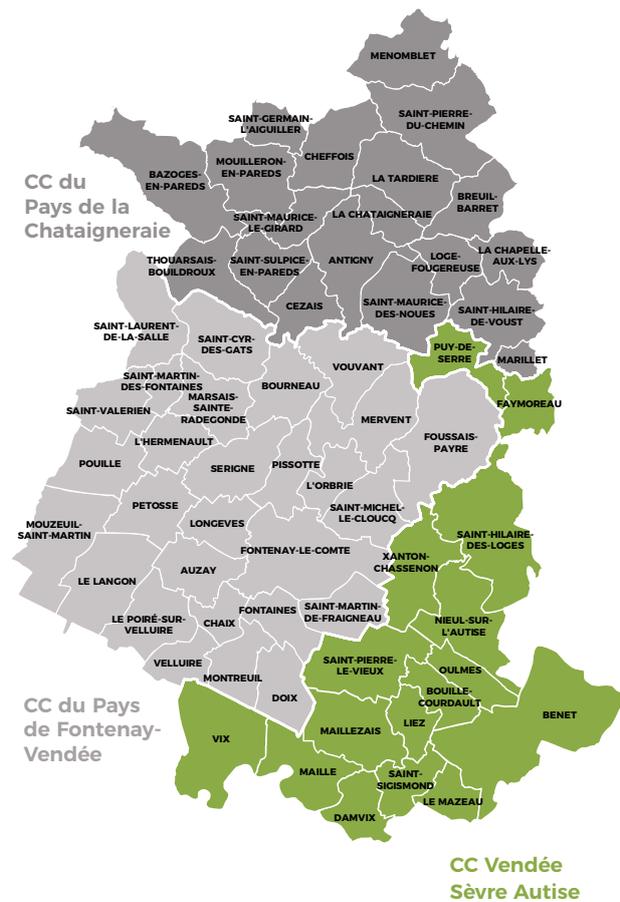
AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

03

AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SCOT, OUTIL DE planification majeur



Chiffres clés :



59 communes



67 180 habitants



3 Communautés
de Communes



952km²

Les Communautés de Communes de Vendée, dans le cadre de leurs SCOT, ont lancé un groupe de travail afin de mutualiser les informations et d'uniformiser les actions sur les domaines suivants :

Projet de développement partagé à l'échelle du territoire des 3 Communautés de Communes qui le composent, le SCOT « **Porte de Vendée** » est exécutoire depuis mars 2021 et s'articule en 3 axes stratégiques :

- Un maillage métropolitain, urbain et villageois qui organise la structuration et la valorisation des flux
- Une excellence patrimoniale qui révèle la singularité du Sud-Est Vendéen seuil du marais et du bocage
- Un écosystème économique fertile et réceptif pour les initiatives locales

1

Réalisation d'un répertoire des Zones d'Activités Economiques qui répond à la Loi Climat et Résilience.

L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance des disponibilités foncières et immobilières du territoire

2

Anticipation des objectifs de la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Consacrée en 2018 par le Plan Biodiversité, puis en 2020 par la Convention citoyenne sur le climat, cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.



Il est demandé aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Benet, Bouillé-Courdault, Damvix, Le Mazeau, Maillé, Maillezais, Puy-de-Serre, Rives-d'Autise, Saint-Hilaire-des-Loges, Saint-Pierre-le-Vieux, Xanton-Chassenon et Vix.



Nombre total de dossiers traités
du 01/01/22 au 31/12/22

628

DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES D'URBANISME

Afin de respecter les dispositions de la Loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), le service ADS a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Il se présente sous la forme d'un télé service accessible à partir du site Internet de la Communauté de Communes et des communes concernées.

Pour 2022, ce service n'est prévu que pour les communes de plus de 3 500 habitants. Afin de réduire, à terme, le nombre de dossiers déposés au format papier, ce service devrait être étendu aux communes de plus de 1500 habitants à compter de 2024.

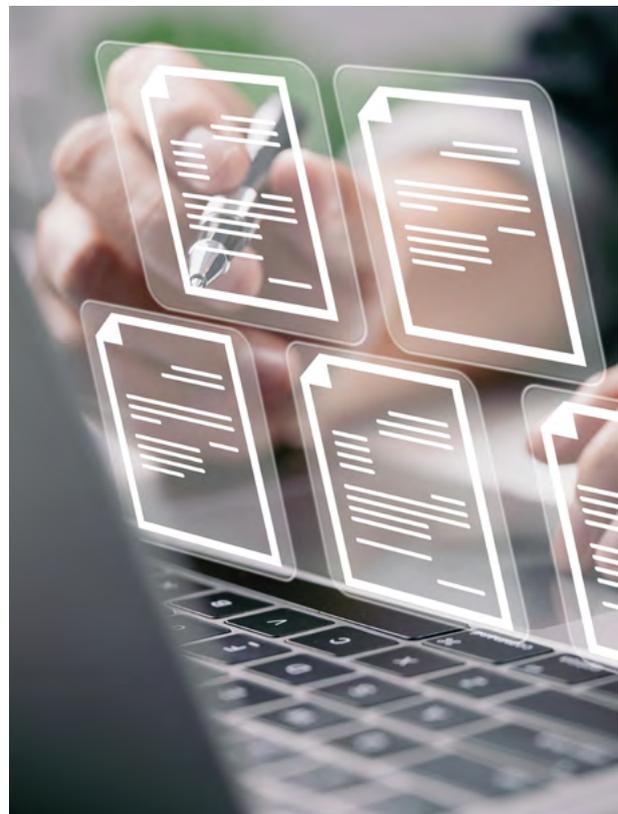
AUTORISATION droit des sols

Le service unifié situé à Fontenay-le-Comte assure la mission d'instruction des ADS (analyse technique et réglementaire des dossiers relevant du droit des sols et production de proposition de réponse aux Maires.

Il réunit les Communautés de Communes du Pays de Fontenay-Vendée, du Pays de la Châtaigneraie et de Vendée Sèvre Autise, et permet une mutualisation des moyens humains et financiers pour favoriser la qualité et la continuité du service.

La mairie reste le guichet unique en matière d'urbanisme et les autorisations relèvent toujours du pouvoir de décision du Maire.

L'unité instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme de 44 communes, dont 12 sur la



AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

ANIMATION DU TERRITOIRE

POLITIQUES contractuelles

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CRTE) 2021-2026

La Communauté de Communes a signé un CRTE avec l'Etat pour la période 2021-2026. Ce contrat met en correspondance les axes de développement du territoire avec les orientations des politiques d'ETAT. Il permet d'accompagner le territoire vers un nouveau modèle de développement en matières de transition écologique, de développement économique et de cohésion sociale.

Le CRTE comprend un plan d'actions pour la période 2021-2026 et permet aux communes et à la Communauté de Communes de bénéficier de fonds d'Etat pour la réalisation de leurs projets d'investissement.



En 2022, le CRTE a permis au territoire de bénéficier de

4 871 866 €

de fonds d'Etat.

Cela concerne les aides aux personnes publiques mais également aux associations, aux particuliers et aux entreprises.

ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE)

Benet a été labellisée « Petites Villes de Demain » en 2021 et bénéficie ainsi de moyens financiers et humains supplémentaires pour mener à bien un projet visant à renforcer sa fonction de centralité. Cela répond à un enjeu partagé à l'échelle de l'intercommunalité et figurant dans le CRTE.

Le déploiement du dispositif « Petites Villes de Demain » s'appuie sur la mise en place d'une ORT qui vise la requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation d'un parc de logements, de commerces pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

En 2022, la Communauté de Communes a signé la convention-cadre d'Opération de Revitalisation des Territoires qui englobe le dispositif « Petites

Villes de Demain » mais qui permettra également à d'autres communes du territoire de bénéficier d'outils pour redynamiser certains secteurs en centre-bourg.

PÔLE METROPOLITAIN Centre Atlantique

Les membres du Pôle se sont réunis en Conférence en mars et juin 2022 et ont poursuivi les coopérations sur les thèmes de l'enseignement supérieur, la transition énergétique et écologique ainsi que sur les questions de la mobilité.

LES TEMPS FORTS ET RÉFLEXIONS 2022

En 2022, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a rejoint le Pôle Centre Atlantique qui regroupe à présent 10 intercommunalités et compte près de 600 000 habitants.

Enseignement supérieur : Schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et post bac

Le Pôle a lancé la réalisation d'un schéma métropolitain de l'enseignement supérieur afin d'identifier les axes de développement de la politique d'enseignement supérieur et de répondre aux enjeux partagés suivants :

- Adapter les offres de formation aux besoins des filières économiques
- Accroître l'attractivité des territoires pour les étudiants
- Rendre accessible l'enseignement supérieur pour les jeunes issus de milieux moins favorisés

La transition énergétique et écologique : Le souhait d'une méthode concertée

Face à l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050, le Pôle a posé les bases d'une coopération inter-SCot afin d'échanger sur la question de la sobriété foncière et de son impact sur les documents d'urbanisme des 10 intercommunalités. Cette démarche vise à favoriser la prise en compte des spécificités du pôle et à adapter les objectifs de réduction de

l'artificialisation aux besoins du territoire et de son développement.

Mobilité et grandes dessertes métropolitaines : Penser les déplacements à l'échelle interrégionale

Le Pôle a débuté une réflexion commune pour mettre en avant les besoins en aménagement de l'offre ferroviaire et routière à l'échelle du bassin de vie du pôle et pour apporter une contribution dans le cadre des projets « mobilité » portés par les régions. Cette démarche permet de partager et prioriser les attentes concernant la desserte ferroviaire (Grande vitesse, mobilités ferroviaires régionales et besoins en desserte et haltes), mais cela concerne également les infrastructures routières et notamment le projet de trois voies Fontenay-le-Comte/La Rochelle.

PROJET DE TERRITOIRE Vendée Sèvre Autise

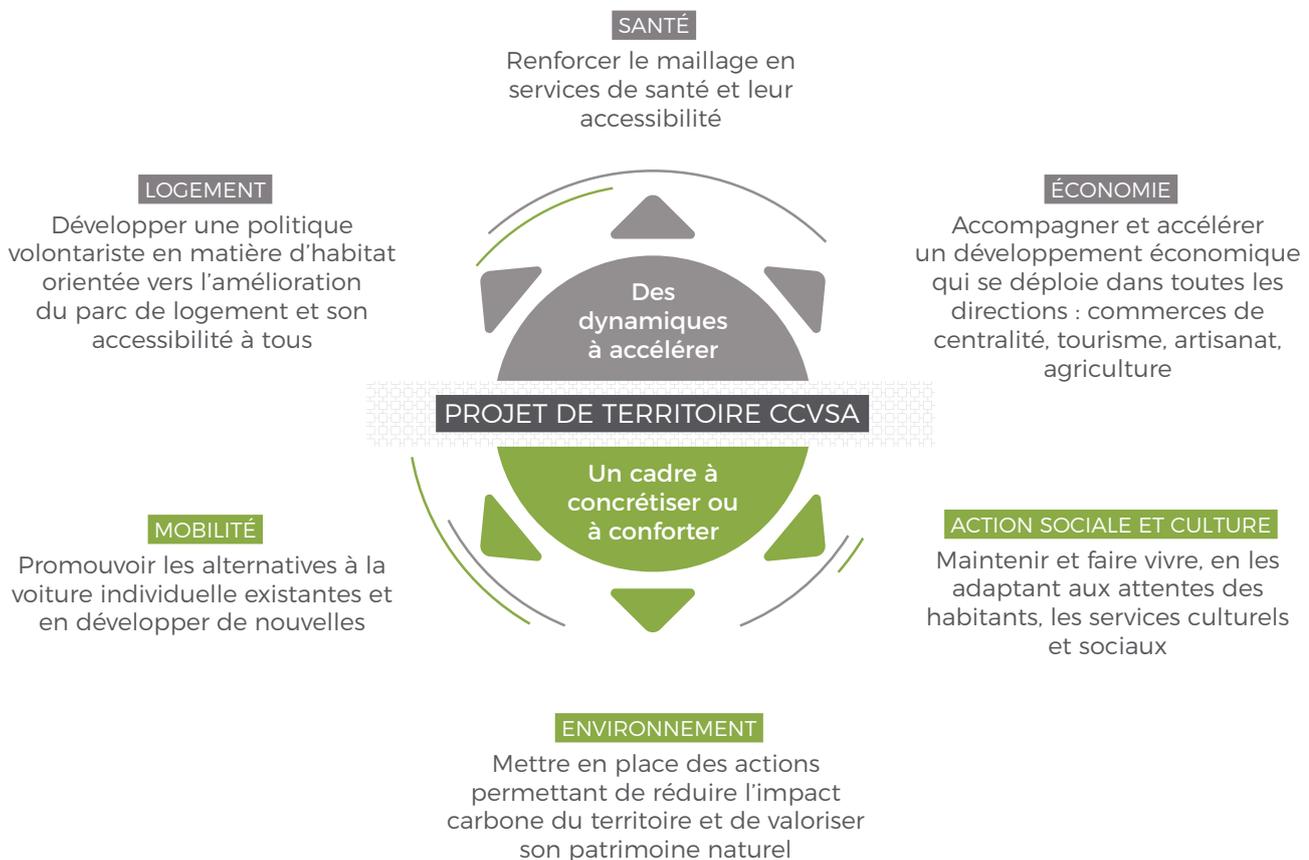
En 2022, la Communauté de Communes a souhaité formaliser un projet de territoire à partir des réflexions stratégiques déjà engagées dans divers domaines et en s'appuyant sur une concertation locale, sans oublier l'articulation avec les politiques communales.

Le cabinet KPMG a accompagné la Communauté de Communes dans l'élaboration du Projet de territoire co-construit avec les élus, les habitants et les acteurs de la vie locale.

Durant la phase de concertation, les habitants se sont exprimés sur leur vision du territoire :

- Un territoire jugé attractif par sa position géographique et la qualité de son cadre de vie.
- Les habitants sont satisfaits de l'offre de services de proximité, malgré une forte préoccupation concernant l'offre de santé.
- Le développement économique, la mobilité, l'environnement et l'agriculture sont des domaines jugés prioritaires.
- Les commerces de proximité sont privilégiés pour l'alimentation tandis que pour les achats non-alimentaires, ce sont les pôles de La Rochelle et de Niort.
- Les habitants sont satisfaits de l'offre commerciale et les marchés constituent la principale attente.

L'expression de tous a été prise en compte pour hiérarchiser les grandes priorités et les actions à venir.



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le



ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE

04

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2021-2026

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise s'est volontairement engagée dans un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) afin de répondre aux enjeux du changement climatique.

Dans le cadre de ce PCAET,

6 axes d'actions

ont été définis :



Axe 1

Devenir un territoire à énergie positive



Axe 2

Limiter le changement climatique



Axe 3

Lutter contre la pollution de l'air



Axe 4

Favoriser une économie locale,
durable et circulaire



Axe 5

S'adapter au changement climatique



Axe 6

Communiquer et promouvoir les initiatives

Au sein de ces axes, des objectifs chiffrés et ambitieux ont été arrêtés.

Pour y répondre, de nombreuses actions ont été pensées sur la mobilité durable, l'économie circulaire, le développement d'une alimentaire locale, la protection de la biodiversité, ou encore la réduction de la consommation d'énergie.

ACTIONS 2022

MOBILITÉ

Mobili'Terre : création de l'atelier de co-réparation vélo

En partenariat avec EDF, l'Association des Maires Ruraux de France et l'association Unis-Cité, la Communauté de Communes est bénéficiaire du programme Mobili'Terre. Une chargée de mission et des volontaires en service civique arpentent le territoire à vélo pour sensibiliser le public à la mobilité durable et réduire l'empreinte carbone.

Mobili'Terre a notamment permis la création de l'atelier de co-réparation vélo, en partenariat avec le Sycodem et le Centre Socioculturel Le Kiosque : des vélos cassés sont récupérés en déchèteries, puis réparés, et mis à la location ou vente à bas prix par Le Kiosque. Plusieurs dizaines

de vélos sont déjà réparés et remis en circulation pour l'année 2022 !



Cette action répond aux **axes 1** « Devenir un territoire à énergie positive » et **3** « Lutter contre la pollution de l'air » du PCAET, et notamment à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de 57% en 2050 par rapport à 2016.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des Repair'Café et une bricothèque sur le territoire

Une convention a été signée entre la Communauté de Communes et Le Kiosque afin de soutenir le déploiement sur le territoire :

- **De Repair'Café** : réduire son empreinte écologique en réparant ses objets plutôt qu'en acheter des neufs.
- **D'une bricothèque** : mise à disposition de matériel pour bricoler, réaliser des travaux ou encore jardiner chez soi.



Cette action répond à l'**axe 4** « Favoriser une économie locale, durable et circulaire » du PCAET, et notamment à l'objectif d'atteindre au moins 500 locations par an.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Lancement du diagnostic

La Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projet de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour réaliser un Projet Alimentaire Territorial.

Le diagnostic a débuté en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 85 pour mieux connaître les productions, pratiques agricoles et distributions alimentaires sur le territoire.



Cette action répond à l'**axe 4** « Favoriser une économie locale, durable et circulaire » du PCAET.

BIODIVERSITÉ

Une caméra-nichoir dans l'église de Xanton-Chassenon !

En partenariat avec la Ligue pour la Protection

des Oiseaux (LPO), un nichoir à chouette effraie a été installé dans le clocher de l'église de Xanton-Chassenon. Une caméra a été posée dans le nichoir afin de capter des images et sensibiliser le public, notamment scolaire, aux périodes de nidification et à la vie de cette espèce.



Cette action répond à l'**axe 5** « S'adapter au changement climatique » du PCAET, et notamment à l'objectif de protection de la biodiversité.

ÉNERGIE

Fête de l'énergie, 2^e édition

La Communauté de Communes a organisé la deuxième édition de la Fête de l'énergie le samedi 3 septembre 2022, afin d'informer le public sur les économies d'énergie et de le sensibiliser aux énergies renouvelables.

Le tout de manière ludique et pédagogique !

+ de 200 visiteurs

sont venus profiter des animations programmées à cette occasion.



Cette action répond à l'**axe 1** « Devenir un territoire à énergie positive » et **6** « Communiquer et promouvoir les initiatives » du PCAET, et notamment à l'objectif de réduction de la consommation énergétique sur le territoire de 51% en 2050 par rapport à 2016.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE

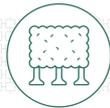
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

ENTRETIEN DE LA VOIRIE et des espaces verts intercommunaux

En 2022, les travaux d'entretien de voirie ont concerné :



Le broyage d'accotements
pour 12 communes
820 km



L'élagage des haies
sur l'ensemble des communes
535 km



Le balayage des caniveaux
144 km



La peinture routière
50%

de renouvellement du marquage blanc par an et la totalité du marquage jaune.



La pose et dépose des illuminations de Noël
Les agents sont également intervenus pour l'entretien des espaces verts de la Communauté de Communes (bâtiments, zones artisanales, aire de covoiturage, base de loisirs du lac de Chassenon...).

ENTRETIEN ANNUEL des sentiers pédestres et pistes cyclables

Ce sont environ 14 kilomètres linéaires de sentiers pédestres qui ont été entretenus par débroussaillage, élagage et tonte.

Dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil Départemental de la Vendée, la Communauté de Communes assure également l'entretien courant des pistes cyclables départementales hors circulation générale situées sur notre territoire (11.340 kms)

SUIVI DE LA GESTION des animaux errants

Ce service est assuré par la société « Le Hameau Canin » pour la période de 2022 à 2024. Le prestataire agit uniquement sur demande expresse des mairies qui transmettent le signalement de l'animal.



Chiens errants récupérés et mis en fourrière

	2022	2021
	15	23
78%	des chiens ont pu être rendus à leur propriétaire.	
22%	ont été transférés en refuge.	



Chats errants capturés et mis en fourrière

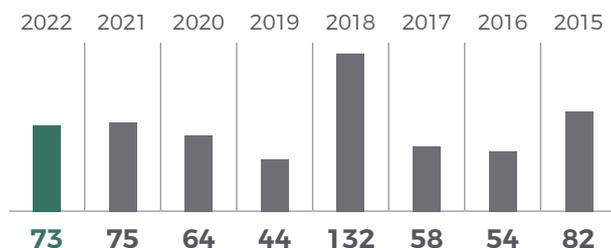
	2022	2021
	3	11

On remarque que depuis plusieurs années, le nombre de chiens en divagation et récupéré par le service « fourrière » a sérieusement diminué. Cela peut s'expliquer par des frais de capture et

de garde non négligeables restant à la charge des propriétaires concernés.

LUTTE CONTRE le frelon asiatique

Destructions de nids de frelons asiatiques



Après une année 2018 qui a été marquée par un nombre important de nids de frelons détruits (132), on peut constater une nette baisse depuis 2019.



Il est à noter que l'évolution du nombre de nids de frelons asiatiques est très dépendante des conditions climatiques de la fin de l'hiver et du début du printemps.

GESTION DES MILIEUX aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI)

L'ensemble des missions de la GEMAPI est financé par l'Aquataxe pour un montant total en 2022 de

482 938 €

et ventilé comme suit :

329 938 €

reversés au Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes

153 000 €

reversés à Polleniz pour la lutte contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)

Une partie de la compétence GEMAPI a été transférée au Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes qui intervient dans le cadre des travaux suivants :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

La lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants (RAE) est une compétence qui a été conservée par la Communauté de Communes.



Lutte contre les RAE

Captures sur le territoire communautaire

2022	2021	2020	2019
5 664*	6 027	4 918	5 235

*5 402 ragondins et 262 rats musqués



Pour rappel, en 2018 plus de **9 000 RAE** ont été prélevés sur le territoire.

La baisse significative des captures depuis plusieurs années peut s'expliquer par une population de RAE moins importante en raison de l'efficacité des actions mises en place collectivement.

ENTRETIEN ANNUEL DE l'espace naturel sensible départemental de la rigole d'Aziré

Située sur la commune de Benet, la rigole d'Aziré est un espace naturel de 15 ha réaménagé par le Conseil Départemental de la Vendée au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux. Dans le cadre du plan de gestion de l'ENS mis en place par le Conseil Départemental, les services de la Communauté de Communes assurent l'entretien du site.



Les travaux sont subventionnés à **70 %** par le Conseil Départemental.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE

PATRIMOINE



GESTION PRÉVENTIVE et curative du parc bâti

Le service patrimoine gère la maintenance des bâtiments intercommunaux. Il répond à toutes les demandes des utilisateurs afin d'assurer leur confort et leur sécurité.

Sont concernés les équipements suivants :

- **Santé** : Cabinet de Santé de Rives d'Autise, de Damvix, Maison de Santé Pluridisciplinaire de Benet-Maillezais,
- **Sport** : Salles omnisports à Oulmes, Saint-Hilaire-des-Loges et Benet,
- **Culture** : Centre Minier de Faymoreau, Maison de la Meunerie et Ecole Intercommunale de Musique
- **Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse** : Maison Intercommunale de Loisirs, Maison Intercommunale de la Petite Enfance, Micro-crèches
- **Administratif et technique** : Siège administratif et bâtiment technique de la Communauté de Communes
- **Économie** : Bâtiments industriels et commerciaux, Villages de commerçants et d'artisans

Par ailleurs, le service patrimoine vient également en appui du service économique, notamment dans le cadre de la commercialisation des terrains (réalisation des études de sols, bornage, aménagements divers...)

TRAVAUX et chantiers

Le patrimoine est en charge du lancement et du suivi des travaux au service des projets de la collectivité.

En 2022, les chantiers ont concerné :

- **Le tourisme** : Espace de loisirs du lac de Chassenon : installation de deux nouveaux toboggans dans le cadre d'une mise aux normes
- **L'immobilier d'entreprise** : Extension du Village d'artisans dans la Zone d'Activités Economiques « La Chicane » à Nieul-sur-l'Autise - Rives d'Autise
- **La santé** : Réhabilitation d'un bâtiment pour la création d'un cabinet de santé à Vix
- **L'administration générale** : Extension du siège administratif de la Communauté de Communes

Le siège de la Communauté de Communes a été construit en 1999 et a été agrandi en 2012. Depuis, les compétences ont évolué et les locaux ne permettaient plus d'accueillir les agents. Il a été décidé de lancer des travaux d'extension pour adapter les espaces de travail aux nouveaux besoins.

Les travaux ont débuté en septembre 2022 et la livraison est prévue en octobre 2023.



ÉCONOMIES d'énergie

Le service patrimoine travaille en étroite collaboration avec le service en charge du PCAET et le SYDEV afin d'anticiper au mieux les nouvelles réglementations en matière d'économies d'énergie.

L'étude d'un plan d'investissements et les projets d'harmonisation des contrats de maintenance sont les outils au service de cette politique et seront poursuivis sur les prochaines années.

Le patrimoine de l'intercommunalité est notamment concerné par le décret « Éco Énergie Tertiaire (EET) » (article 175 de la loi Élan promulguée en novembre 2018).

Cette réglementation est une obligation qui engage tous les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique.

Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le réchauffement climatique : réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins :

- 40 % en 2030

- 50 % en 2040

- 60 % en 2050

(par rapport à 2010).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE

HABITAT

Depuis février 2020, une nouvelle tranche de l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) a été lancée. Celle-ci prendra fin en janvier 2025.

Elle fait suite à deux précédentes opérations menées de 2010 à 2014 et de 2015 à 2020 et s'inscrit dans la démarche volontariste engagée par la Communauté de Communes en faveur de l'habitat depuis 1998.



Ce dispositif vise à soutenir
annuellement
168 ménages

pour un budget de

800 100 €

des différents financeurs
(ANAH, Département,
Communauté de Communes, ...)

dont

111 250 €

de la Communauté de Communes.

Les aides concernent la rénovation énergétique, l'adaptation des logements, ou encore l'aide à l'accession. Parallèlement, la Communauté de Communes a souhaité apporter son soutien aux propriétaires qui ne sont pas compris dans les plafonds ANAH avec des aides propres qui concernent les économies d'énergie notamment ainsi que le ravalement des façades.



Le bureau d'études Hatéis, en charge du suivi des dossiers, réalise une permanence 2 fois par mois au siège de la Communauté de Communes.

Quelques données qualitatives de l'année 2022



Le projet moyen :

20 404 €

de travaux

9 805 €

de subventions cumulées



Typologie des ménages accompagnés :

70 %

ont un revenu
« très modeste »

30 %

ont un revenu
« modeste »



Les projets financés :

78 %

des logements construits
avant la 1^{re} Réglementation Thermique

70 %

comprennent de
l'isolation des combles

65 %

des remplacements d'ouvertures



Évolution énergétique après travaux :

49 %

de gain énergétique

47 %

des logements classés
"A", "B" ou "C"



241

rendez-vous en permanences

308

rendez-vous à domicile

GESTION DES déchets ménagers

La compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » est assurée par le Sycodem.

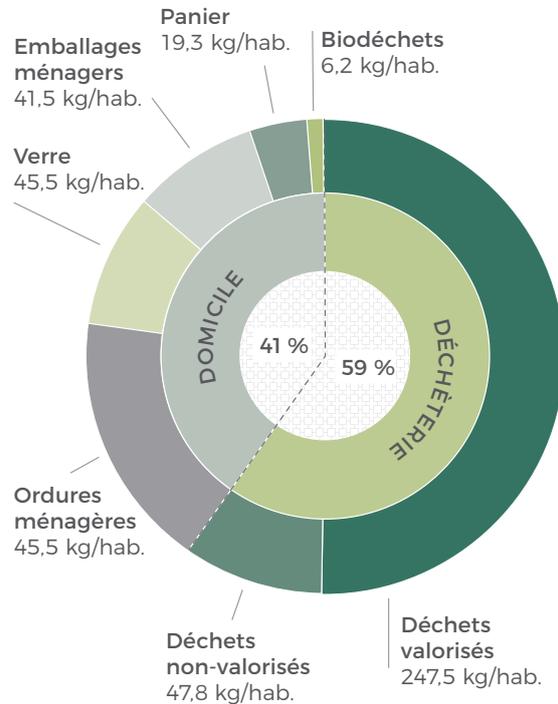
Le Sycodem a lancé en 2022 un programme d'optimisation de la collecte en porte-à-porte. Des points de regroupements signalés au sol permettent de rassembler les bacs. Les élus des communes ont été associés à ce projet afin de choisir au mieux leurs emplacements.

Ce projet répond à plusieurs enjeux :

- Réduire la pénibilité du travail et les risques d'accident des rippeurs en diminuant les montées/descentes du véhicule
- Optimiser les tournées en réduisant leur durée
- Préserver la batterie de la nouvelle benne électrique

À ce jour, toutes les communes hormis Vix, Saint-Hilaire-des-Loges, Saint-Pierre-le-Vieux et Maillezais sont concernées.

POINT SUR L'ÉVOLUTION DES DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT



En 5 ans, le ration des Déchets Ménagers et Assimilés a diminué de 78,44 kg/habitant, avec une forte baisse entre 2021 et 2022.



Les tonnages d'ordures ménagères repartent à la baisse en 2022, permettant de passer le ratio en dessous de la barre des 100kg/hab.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE

ASSAINISSEMENT



Dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, la Communauté de Communes a pris, à compter du 1er janvier 2020, la totalité de la compétence Eau et Assainissement.

Cette compétence comprend l'assainissement non collectif, la distribution d'eau potable (déléguée à Vendée Eau) mais aussi l'assainissement collectif.

SERVICE PUBLIC d'assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a pour principal enjeu de protéger les ressources en eau potable et de préserver et améliorer la qualité de l'eau et du milieu naturel.

Le service apporte aussi des conseils, sensibilise et informe les particuliers, les entrepreneurs et distributeurs de matériaux sur les normes ANC.



En 2022, le parc des installations
d'assainissement non collectif
est au nombre de

3 973

TARIFS DES REDEVANCES 2022



Contrôle de bon fonctionnement
et d'entretien des installations existantes
(contrôle périodique tous les 6 ans) :

110€

à compter du 1^{er} avril 2022

Contrôles de conception, d'implantation et
de bonne réalisation des ouvrages :

150 €

Contrôle dans le cadre d'une cession
immobilière (vente) :

150 €

BILAN DES CONTRÔLES 2022



499 contrôles dans le cadre
des passages périodiques pour
vérifier le bon fonctionnement de
l'installation contre 437 en 2021.

94 contrôles dans le cadre d'une
cession immobilière contre 107 en
2021.

64 contrôles de conception et
d'implantation contre 98 en 2021

71 contrôles de réalisation des
installations neuves (construction ou
réhabilitation) contre 65 en 2021.

Il est à noter que le nombre de points noirs
(installations engendrant des risques de
danger pour la santé des personnes ou pour
l'environnement) a été fortement réduit.

En 2022, 3% soit environ 120 installations rentrent
dans ce cadre.

Une majorité de ces installations concerne des
habitations occupées par des personnes seules et/
ou âgées.

PARTENARIAT AVEC VENDÉE EAU

Poursuite du partenariat avec Vendée Eau pour que les particuliers puissent percevoir des aides financières dans le cadre de la réhabilitation des dispositifs d'assainissement sur les zones sensibles (périmètres de protection de captage d'eau).



7 dossiers ont été finalisés en 2022.

DES AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DE L'OPAH

Poursuite de l'animation et de la gestion des versements d'aides spécifiques à la réhabilitation des installations d'assainissement, mises en place dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

11 primes de

700€

ont été versées en 2022
(71 primes ont été versées depuis 2019).

À noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, aucune aide aux réhabilitations des dispositifs d'assainissement suite à une cession immobilière ne peut être apportée.

SERVICE PUBLIC d'assainissement collectif

Les Communes ont transféré la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise le 1^{er} janvier 2020. Cela a engendré le transfert de l'ensemble des ouvrages des 11 communes concernées à la Communauté de Communes soit :

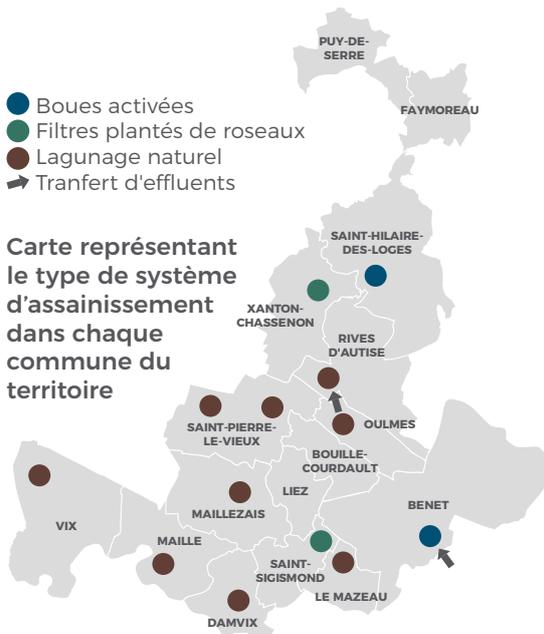
- 13 stations d'épuration,
- 49 postes de relevages,
- 93 kms linéaires de réseaux.

En 2022 :

- **4 communes** ne disposent pas de service public d'assainissement collectif : Bouillé-Courdault, Faymoreau, Liez et Puy-de-Serre.
- **3 communes** sont gérées en régie via des marchés de prestations de services : Saint-Sigismond, Xanton-Chassenon et Maillé.
- **8 communes** ont délégué la gestion de leur service public d'assainissement collectif à un opérateur économique privé, par un contrat d'affermage : Benet, Damvix, Le Mazeau, Maillezais, Rives-d'Autise (Nieul-sur-l'Autise, Oulmes), Saint-Hilaire-des-Loges, Saint-Pierre-le-Vieux et Vix.

- Boues activées
- Filtres plantés de roseaux
- Lagunage naturel
- ➔ Tranfert d'effluents

Carte représentant le type de système d'assainissement dans chaque commune du territoire



Lors de l'année 2022

3 projets importants

ont été réalisés ou lancés

- ① L'étude de faisabilité pour la mise en place de l'assainissement collectif sur Faymoreau pour un montant de **9 408 € TTC**
- ② Une extension de réseau sur la commune de Damvix de 400 ml avec un poste de relevage et 160 ml de refoulement pour un coût total de **235 500 € TTC**
- ③ Le lancement de l'étude diagnostique (avec géo-référencement des réseaux) et du schéma directeur de l'ensemble des ouvrages d'assainissement collectif de la Communauté de Communes pour un montant total de **231 000 € TTC**
La Communauté de Communes a perçu des aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental à hauteur de **91 500 €**
La réception de l'étude diagnostique et du schéma directeur est prévue en 2023.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le



ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SERVICE À LA POPULATION

05

SERVICE À LA POPULATION

PETITE ENFANCE



LE RELAIS Petite Enfance

Le Relais Petite enfance est un service itinérant sur tout le territoire. L'animatrice se déplace sur 11 communes du territoire proposant des matinées d'éveil à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.

Le matériel est transporté dans son véhicule et ensuite installé, la plupart du temps dans les salles des fêtes.

Des rendez-vous sont possibles dans les communes pour les professionnels et pour les familles afin de les accompagner sur leurs droits et devoirs d'employeur.

FRÉQUENTATION 2022



97 matinées
organisées

135 enfants
ayant participé

36 assistantes maternelles
ayant participées à des ateliers
proposés par le relais

LES STRUCTURES d'accueil « Petite Enfance »

Le Multi-Accueil « La Ronde des ours »

La Micro-crèche « Les Pitchounes »

La Micro-crèche « L'île aux enfants »

FRÉQUENTATION 2022

	Nombre de places d'accueil	Nombre d'enfants inscrits
 <p>La ronde des ours <i>Benet</i></p>	30	88
 <p>Les pitchounes <i>Saint-Hilaire- des-Loges</i></p>	10 puis 11	26
 <p>L'île aux enfants <i>Vix</i></p>	10 puis 11	20

En 2022, le recul de la Covid-19 a permis au Multi-Accueil d'effectuer de nouveau des moments d'échanges avec l'EHPAD Villa Beneto, l'École Maternelle des Champs du Bois, la bibliothèque de Benet, l'École Intercommunale de Musique et le Relais Petite Enfance.

Des instants appréciables à vivre pour les enfants comme pour les adultes (professionnels et résidents de l'EHPAD), et riches à bien des égards. Comme tous les ans, les équipes des Micro-crèches ont axé leurs propositions pédagogiques autour de fils conducteurs thématiques :

- L'espace
-
- Les princesses et chevaliers
-
- Les fleurs
-
- Les continents
- ...

Cela a donné lieu à des échanges avec d'autres structures petite enfance, avec les bibliothèques et à la venue d'intervenants extérieurs.



Evolution de l'accueil au sein des Micro-crèches

Un nouveau décret concernant les établissements d'accueil de jeunes enfants est entré en vigueur en 2022. Ainsi, depuis septembre 2022, chacune des deux structures peut accueillir 11 enfants au lieu de 10 auparavant.

UN PROJET À L'ÉCHELLE des 3 établissements d'accueil de jeunes enfants

L'équipe des éducatrices de jeunes enfants du service a bénéficié d'une formation portant sur la libre circulation des enfants au sein des structures, ce qui les a amenées à réfléchir puis à mettre en place un nouveau fonctionnement de l'accueil du jeune enfant.

La libre circulation est basée sur :

- les besoins de l'enfant
- le sentiment de sécurité affective
- l'autonomie des jeunes enfants

- la logique de non intervention
- la coopération

Concrètement, cela a donné lieu à : la suppression des groupes d'âge, le réaménagement de l'espace de vie des enfants, la redistribution des rôles au niveau des professionnels pour un accompagnement de qualité, et pour les plus grands des enfants : des heures de repas et de sieste échelonnées, la mise en place en restauration d'un self.

LA QUINZAINE de la Petite Enfance

La Quinzaine de la Petite Enfance a été organisée par l'ensemble du service Petite Enfance (Le Relais Petite Enfance, les deux Micro-Crèches et le Multi-Accueil), avec la participation des bibliothèques, de l'Association d'Assistantes Maternelles du territoire « La Cabane Pirouette », du Centre Minier de Faymoreau, du Kiosque de Benet, des EHPAD de Benet et de Vix, avec la collaboration également de la PMI (Protection Maternelle Infantile) et de la CAF.

Durant le mois de juin, de nombreuses activités, des animations, une exposition interactive et une conférence ont été programmées à destination des tout-petits, des familles et des parents de jeunes enfants.

Au total, ce sont



230
adultes

300
enfants

qui ont participé à cet événement.



SERVICE À LA POPULATION

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

POLITIQUE SOCIALE et partenariat

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un outil qui permet d'accompagner la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise sur les thématiques de l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale...

**La CTG 2021-2024 s'articule
autour de 4 axes stratégiques :**

- Renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation des services aux familles
- Co-construire un parcours Enfance-Jeunesse
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Développer et coordonner une politique de réseaux de territoire. (Axe transversale)



**Au cours de l'année 2022,
plusieurs actions ont vu
le jour :**

Axe 1

**Renforcer l'attractivité du
territoire par la valorisation
des services aux familles :**

- Renforcement du soutien aux Assistantes Maternelles
- Mise en place du portail familles de la MIL et réservation en ligne
- Organisation de « temps d'échanges partenaires » pour l'intégration d'enfants en situation de handicap

- Création d'un REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) et mise en place d'ateliers de parentalité
- Création d'une Gazette mensuelle à la MIL
- Réalisation de la quinzaine de la Petite Enfance
- Intégration des familles dans les projets des structures

Axe 2

**Co-construire un parcours
Enfance-Jeunesse :**

- Réécriture du projet éducatif et développement de nouvelles actions à la MIL
- Création de deux Relais Info Jeunes
- Redéploiement du Secteur Jeunes au sein de la Communauté de Communes
- Organisation d'un projet de prévention des addictions pour les jeunes collégiens

Axe 3

**Favoriser l'insertion sociale
et professionnelle :**

- Mise en place d'ateliers numériques
- Développement d'actions d'aide à la mobilité
- Réflexion pour l'organisation d'un forum des Associations Intercommunales
- Réflexion sur la l'organisation d'un BAFA sur site labélisé Parc du Marais poitevin

SERVICE À LA POPULATION

ENFANCE ET JEUNESSE

LA MAISON intercommunale de loisirs

Les orientations de travail en 2022 :

- Création de salles thématiques
- Aménagement de l'accueil et des espaces
- Ajustement des méthodes pédagogiques des choix d'activités et des projets.

Fréquentation 2022

Nb d'enfants accueillis	606
Jours d'ouverture	158
Nb d'heures de fréquentation	73 834
Nb de journées en 2022	8 863



Moyenne par ouverture

72 enfants

16 jeunes

SECTEUR ENFANCE

Un planning d'activités assez souple est instauré pour que les enfants trouvent leur place. Les activités sont organisées par groupe d'enfants avec des règles de vie.

Les thèmes

- L'été 2022 a été travaillé sur le thème : « Vers l'inconnu et même au-delà ».
- Les mercredis de l'année : il n'y a pas eu de thème défini, mais un panel d'activités manuelles, artistiques, sportives et culturelles adaptées à chaque tranche d'âge et en lien avec le projet pédagogique (décoration des locaux, motricité fine, jeux extérieurs, construction d'instruments de musique, blinds tests...)

Projet pédagogique de 2021 à 2025

- Les droits de l'enfant avec un focus sur les « Loisirs pour tous » pour l'année 2022

Une gazette est mise en ligne tous les mois pour informer les familles des activités réalisées lors des divers temps d'animation.

SECTEUR JEUNESSE

L'accueil pour le mois de juillet et le mois d'août 2022 a été effectué dans un local prêté par la Commune de Rives d'Autise et spécialement dédié et aménagé pour eux. Ainsi, les jeunes ont participé à des activités diverses et variées (Graff, Réalité virtuelle, Gliss park...).

Entre temps calme et farniente, l'équipe d'animation a mis en place un programme attractif autour de grands jeux coopératifs, d'épreuves sportives, d'ateliers de création et d'expression. Ces actions ont permis de fédérer un groupe de jeunes solidaires sur la MIL.

Deux camps ont eu lieu lors de l'été 2022 : A Brem sur Mer puis à Secondigny. Les Jeunes ont pu se tester au paddle, à la randonnée, à l'accrobranche et profiter des piscines des campings !

Le Secteur Jeunes a été ouvert une semaine à la Toussaint et à Noël. Un graffeur est venu créer avec eux le logo de leur espace !

Quelques chiffres :

32 jeunes ont fréquenté ces « semaines acti'jeunes » durant l'année 2022.

ÉDUCATION routière

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

15 communes ont bénéficié des interventions



21 classes
visitées

636 élèves
sensibilisés

230 CM2

Savoir reconnaître et aborder les intersections à vélo

207 CM1
Être capable de reconnaître
les différentes signalisations à vélo

199 CE2
Être capable de maîtriser son vélo démarrage,
freinage et arrêt

INTERVENTIONS DANS LES COLLÈGES



**3 collèges ont
bénéficié des interventions**

**579 élèves
sensibilisés**

201 en 4e
sur les thèmes de l'alcoolémie,
de la vitesse, de la drogue et du téléphone

178 en 5e
sur la découverte du scooter et du permis AM

200 en 6e
sur les nouveaux modes de déplacements

OPÉRATIONS PRÉVENTION VISIBILITÉ DANS LES COLLÈGES



**Prévenir et sensibiliser
800 jeunes !**

Cette opération consiste à observer l'arrivée des collégiens entre 7 h 30 et 8 h 30, période durant la laquelle la luminosité et l'éclairage sont très faibles. Six opérations ont été réalisées sur l'année scolaire 2022 / 2023.

L'objectif principal est de sensibiliser et de montrer aux jeunes les risques éventuels qu'ils prennent lorsqu'ils ne sont pas correctement équipés et/ou mal positionnés sur la chaussée.

85 % arrivent par le bus
10 % arrivent en 2 roues ou à pied
(vélo scooter trottinette)
5 % arrivent en voiture avec les parents

TRANSPORT scolaire

La Région est gestionnaire principal du service de transport scolaire et veille à l'égalité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire.

De son côté, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise reste « Autorité d'Organisation de second rang » (AO2) et gère les missions de proximité.

La Communauté de Communes est donc une interface entre les utilisateurs (familles, jeunes et enfants) le transporteur et l'organisateur principal.

La Communauté de Communes :

- Relais l'information auprès des utilisateurs et recueille et instruit leurs demandes ;
- Répond aux interrogations des usagers et favorise la sécurité et la discipline.
- A en charge d'optimiser les circuits et de gérer les imprévus

Les horaires des circuits sont consultables sur le site internet : www.cc-vsa.com

Une accompagnatrice est présente sur les circuits desservant le collège de Saint-Hilaire-des-Loges.

Les inscriptions et les paiements, pour les familles, s'effectuent directement sur le site ALEOP

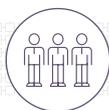
<https://aleop.paysdelaloire.fr>



MISSION LOCALE Sud Vendée

La Mission Locale remplit une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en assurant l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La structure s'efforce d'apporter des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés rencontrées par les jeunes, aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans ceux de la formation, de la santé, du logement, de la mobilité, des ressources ou des loisirs, à travers un accompagnement personnalisé.



Sur trois permanences sur le territoire
(Maillezais, Benet, Saint-Hilaire-des-Loges)

158 jeunes

du territoire ont été
accompagnés en 2022

dont

32 %

de mineurs

46 %

sans moyen de locomotion

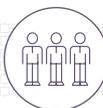
51 %

de jeunes femmes

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Ce dispositif, lancé par le gouvernement en Mars 2022, permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement intensif qui mêle entretiens individuels, ateliers collectifs et démarches personnelles, sur une durée de 15 à 20h par semaine.

Le jeune signe un contrat avec la Mission Locale pour une durée de 6 à 12 mois, renouvelable jusqu'à 18 mois.



10 jeunes

de VSA sont entrés en
accompagnement CEJ en 2022

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes, âgés pour la plupart de 18 à 25 ans, connaissant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.

La Communauté de Communes participe au financement de ce dispositif départemental porté par la Mission Locale.



Aides financières attribuées à des jeunes de la
CCVSA suivis par la Mission Locale en 2022 :

5 dossiers

de demande d'aide financière
pour un montant de

675 €

MAISON DES adolescents 85 (antenne sud : PASEO)

La Maison Départementale des Adolescents a pour objectif principal d'apporter une réponse aux préoccupations des jeunes sur différents sujets (médical, psychique, juridique, social...). L'objectif est de leur offrir une prestation adaptée à leurs besoins et attentes.



L'antenne sud de la MDA
(anciennement PASEO) est
située à Fontenay-le-Comte
et assure des permanences à
Benet et à Saint-Hilaire-des-
Loges

Les accueils de ces permanences ont pu reprendre en fin d'année 2022 avec le recrutement d'un nouvel éducateur spécialisé.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

S²LO

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le



ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SANTÉ ET ACTIONS DE SOLIDARITÉ

06

SANTÉ ET ACTIONS DE SOLIDARITÉ

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

PLATEFORME mobilité

Cette plateforme est portée par l'association "Ateliers Méca Sud Vendée" (atelier d'insertion) et comprend :



Un garage solidaire

Réparation à bas coût de voitures et possibilité d'acheter des voitures d'occasion à bas prix



Des conseils en mobilité

Des permanences ont lieu sur Benet



Le prêt de deux roues ou de voitures pour apporter des solutions temporaires

En 2022, une quarantaine de personnes du territoire ont bénéficié des services de l'association dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes.

AIDE alimentaire

L'aide alimentaire est un volet fondamental de l'aide à la personne et représente le premier pas vers la réinsertion pour les personnes en grande difficulté sociale.

La Communauté de Communes aide financièrement et logistiquement le

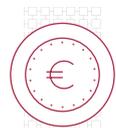
fonctionnement des deux associations qui gèrent la distribution de la Banque Alimentaire sur le territoire :

- **Le Secours Catholique**, via son épicerie solidaire, à Maillezais
- **L'association « Accueil Partage et Solidarité »** à Saint-Hilaire-des-Loges.

Pour l'année 2022, les distributions de denrées alimentaires représentent :



Kg de denrées distribuées



Valeur estimée

Secours Catholique MAILLEZAIS Épicerie solidaire	16 801 kg	62 914,47 €
APS SAINT-HILAIRE-DES-LOGES	9 496 kg	35 346,19 €
Totaux	26 297 kg	98 260,66 €

ATOUT linge

Atout Linge est un atelier d'insertion qui propose un accompagnement social et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'objectif est de permettre aux personnes en parcours d'insertion professionnelle d'acquies un nouveau statut et de rejoindre le monde du travail.

En 2022, la Communauté de Communes a soutenu financièrement cette association afin que des personnes du territoire puissent bénéficier du dispositif au sein des différents ateliers d'insertion : Confection à Pissotte et blanchisserie à la Châtaigneraie.

SANTÉ

ENTENTE Santé

Créée en 2013 pour préserver l'accès aux soins, l'Entente Santé, composée des Communautés de Communes Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise, se mobilise sur les questions de santé.

MISSIONS DE L'ENTENTE SANTÉ

- Construction du projet de santé global et concerté sur les deux Communautés de Communes
- Élaboration, conduite et animation du Contrat Local de Santé
- Accompagnement des projets des deux Communautés de Communes : accueil des professionnels de santé, participation aux projets de Maisons de santé et/ou Cabinets de santé

LE CONTRAT Local de Santé

Le CLS est un outil de déclinaison du Projet Régional de Santé à l'échelle locale.

Le Contrat Local de Santé (CLS) a été signé le 22 janvier 2019 pour 3 ans, entre l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et les Communautés de Communes Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise. En janvier 2022, il a fait l'objet d'une prorogation de deux ans afin de finaliser le plan d'actions qui avait été en partie suspendu durant la crise sanitaire.

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU CLS EN 2022

Favoriser l'installation des professionnels de santé

- Accompagnement des projets d'installation des professionnels de santé,
- Participation aux soirées d'accueil des internes en médecine avec la présentation du territoire et la distribution d'un kit découverte,
- Accompagnement pour l'hébergement des internes ou externes en médecine,
- Soutien pour faciliter l'accès aux études de santé pour les jeunes du territoire,

- Mise en place d'un partenariat étroit avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), le Département et le DAPS 85 (Dispositif d'Appui aux Professionnels de Santé),
- Création d'une plaquette à destination des professionnels de santé,

Informier, sensibiliser, prévenir et dépister

- Portage d'actions de prévention : Bien-être des ados, Conférences sur l'AVC, Ciné débat sur la maladie d'Alzheimer, Ateliers du Bien-Vieillir, Balade sport et santé...
- Coordination et promotion d'actions de prévention locale : Semaine Bleue, Octobre Rose, Moi(s) sans tabac...

Accéder aux droits et à la santé

- Conception et diffusion de l'ACTU SANTE Relais et soutien aux dispositifs « Mon espace santé », « 116 117 » « Proxilogue »

LANCEMENT DU PROJET de Cabinet de santé à Vix et attractivité médicale

La Communauté de Communes met en place un maillage cohérent de Cabinets de santé autour de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Benet/Maillezais.

Après la création des Cabinets de Damvix et Rives d'Autise, la réalisation du Cabinet de santé à Vix a été lancée en 2022 avec le début des travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment situé au centre de la commune.

ARRIVÉE DE DEUX NOUVEAUX MÉDECINS EN 2022

Deux nouveaux médecins sont venus s'installer dans la Maison de santé de Benet en 2022, ce qui porte le nombre de médecins généralistes sur le territoire de la Communauté de Communes à 11 contre 10 en 2021.

La Communauté de Communes, en partenariat avec les Maires, poursuit ses démarches afin de valoriser l'attrait du territoire auprès des professionnels de santé et favoriser leur installation au sein des communes.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE

S²LO



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le



ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

CULTURE

07

CULTURE

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE



FRÉQUENTATION

ANNÉE 2021/2022

L'École Intercommunale de Musique
a accueilli

168 élèves

dont

145
issus du territoire

23
hors Communauté
de Communes

FORMATION musicale

La formation musicale est une discipline obligatoire dans la vie d'un musicien.

Jardin musical et Éveil



80 élèves
en 1^{er} cycle

19 élèves
en 2^e cycle

Des bilans ont été mis en place en interne en fin d'année (mai / juin 2022).

Des examens de fin de cycle ont été programmés

suivant l'organisation de la Confédération Musicale France/Vendée.

FORMATION instrumentale

1^{er} 2^e cycle élèves adultes

Répartition des élèves
par classe d'instrument

BOIS

22 en Flûte traversière
10 en saxophone
9 en clarinette

CUIVRE

19 en trompette
12 en trombone
4 en cor d'harmonie
3 en tuba

CORDES FROTTÉES

13 en violon
10 en violoncelle

CORDES PINCÉES

25 en guitare

PIANO

22 élèves

PERCUSSIONS

11 élèves

PROGRAMMATION projet pédagogique

L'Ecole Intercommunale de Musique a pu reprendre son activité, ainsi que la programmation de ses événements, après deux années marquées par la crise sanitaire.

En 2022, le projet pédagogique s'articulait autour de la « musique de chambre ». Concerts, auditions... ont rythmé l'année scolaire sur cette thématique.

MARS

Auditions / Semaine musicale pour les plus petits (débutants / 1^{er} cycle) seuls ou en petite formation

Concert des profs le 26 mars, salle de Maillé
En 2022, les professeurs ont offert au public, un concert de « musique de chambre ».

AVRIL

Projet « musique de chambre »

Le 9 avril - Salle de Maillé

Intervenant : Monsieur Roland FERRAN, professeur de basse au Conservatoire de La Rochelle.
À l'initiative du professeur encadrant en « musique de chambre » au sein de l'Ecole de musique, le professeur intervenant a donné des conseils tout au long de la journée à plusieurs petits groupes d'élèves. Pour clôturer ce projet, un concert a été donné le soir à Maillé.

MAI

1^{re} journée de portes ouvertes de l'École Intercommunale de Musique

Le 11 mai

- 10h-11h30 : accueil des enfants de la MIL -
- 14h-18h30 : accueil du public
- 16h : concert « musique de chambre »
- 18h30 : concert de l'orchestre

JUIN

Semaine d'orchestre

Du 20 au 24 juin - Salle de Xanton-Chassenon

Une semaine a été spécialement dédiée à la musique d'ensemble avec un concert final donné le mercredi 29 juin en plein air à l'Ecole Intercommunale de Musique.

Les élèves se sont donc retrouvés pour des répétitions à Xanton-Chassenon sous la responsabilité de toute l'équipe pédagogique.

Accueil des écoles de Saint-Hilaire-des-Loges

Le 23 juin

Les élèves (à partir du CP) des deux écoles primaires de Saint-Hilaire-des-Loges sont venus pour essayer les instruments et découvrir les locaux de l'Ecole Intercommunale de Musique.

2^e journée de portes ouvertes et audition de fin d'année

Le 29 juin - École Intercommunale de Musique

- 10h-18h : journée « portes ouvertes »
- 18h30 : concert de fin d'année en plein air dans le parc de l'Ecole Intercommunale de Musique.

**DÉCEMBRE**

Auditions des élèves

- 12 décembre - École Intercommunale de Musique
- 14 décembre - Salle des ormes - Oulmes - Rives-d'Autise
- 15 décembre - École Intercommunale de Musique

CULTURE

CENTRE MINIER DE FAYMOREAU

FRÉQUENTATION

UNE TRÈS BELLE SAISON EN 2022 !

Le Centre Minier a pu vivre en 2022 une vraie saison, marquée par la fin des mesures sanitaires liées à la COVID-19 et par la surprenante exposition Mine et une briques Lego®, conçue et réalisée par BrickEvent.

Le site a accueilli

En 2022	En 2021	En 2019
23 344 visiteurs	12 662 visiteurs	26 923 visiteurs
		<small>Année de référence avant COVID</small>

Les individuels reviennent en force, comme les groupes scolaires près de **7 000** visiteurs

Le chiffre d'affaires boutique par rapport à 2021



+ 75 %

grâce à de nouveaux articles et de nouveaux aménagements

PROGRAMMATION

Le Centre Minier a ouvert ses portes au public en 2022, du 5 février au 6 novembre. Tout au long de la saison, le site s'est animé pour permettre aux visiteurs de découvrir le site sous un autre regard.

EXPOSITION

« MINE ET UNE BRIQUES LEGO® »

Du 2 avril au 6 novembre

Conçue et réalisée par BrickEvent, un vrai succès pour le public !



13 constructions
inédites et originales

75 000 briques
Lego®

400 heures
de modélisation et de réalisation

1 atelier pixel art

en fin de parcours, très apprécié de tous !

Des milliers de briques LEGO® ont envahi le musée pour faire (re)découvrir au public le monde de la mine d'une façon originale : forêt du Carbonifère, coupe de mine au fond, chevalement, carreau de mine, corons, chapelle, Hôtel des Mines... L'exposition a offert un autre regard sur l'incroyable aventure charbonnière de la région et a permis de toucher de nouveaux publics, plus éloignés des musées.



© Centre Minier de Faymoreau

À cette occasion, un partenariat a été mis en place avec le pôle enfance jeunesse de la Communauté de Communes (Relais Petite Enfance, MIPE et MIL) afin de faire découvrir l'exposition temporaire aux jeunes publics du territoire.

ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET EUROPÉENS

La Nuit européenne des musées

Le 14 mai

115 visiteurs

Visite du musée et de l'expo à la lampe frontale.

Les Journées européennes du patrimoine

Les 17 et 18 septembre

1 108 visiteurs

sur le week-end dont **127 scolaires du territoire** dans le village le 16 septembre, en partenariat avec le CAUE de la Vendée, dans le cadre du projet « Levez les yeux ».

Les élèves ont découvert la cité minière grâce à un jeu de piste avant de s'essayer à la pratique du croquis des façades des maisons au fusain.



© Centre Minier de Faymoreau

La Fête de la science

Du 10 au 16 octobre

640 visiteurs

dont **527 scolaires du territoire** en semaine.

Une mine d'animations autour de l'exposition « Mine et une briques LECO® » pour tout comprendre sur les grandes constructions du monde et les installations d'une mine de charbon : jeux scientifiques, atelier pixel art by BrickEvent@...



© Centre Minier de Faymoreau

ANIMATIONS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les mercredis des galibots

Pour les 7-12 ans

Nouveauté : atelier « De mine en aiguille »



© Centre Minier de Faymoreau

Au charbon... les familles !

Nouveauté : atelier « Vitrail en famille »



© Centre Minier de Faymoreau

Les Mardis graff

Pendant les vacances d'été

En collaboration avec Greengo, graffeur professionnel

À noter : les jeunes de la Maison Intercommunale de Loisirs ont participé à la réalisation de la fresque sur deux séances.

Les Visites estivales « Faymoreau, village de corons »

Pendant les vacances d'été

En partenariat avec l'Association du Pays Minier.

Sans oublier...

La présentation et la dédicace du livre « Autrefois, le train à Faymoreau »

Le 6 février

En présence de l'auteur Jean-Louis Lermite, en partenariat avec l'Association du Pays Minier.

CULTURE

MAISON DE LA MEUNERIE



FRÉQUENTATION

LA MEILLEURE ANNÉE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2022, une année record pour la Maison de la Meunerie depuis la réouverture en 2017 et la gestion assurée par la Communauté de Communes !

Le site a accueilli

En 2022	En 2021	En 2019
8 431 visiteurs	5 485 visiteurs	8 113 visiteurs <i>Année de référence avant COVID</i>

Individuels et groupes reviennent en nombre !

Le chiffre d'affaires boutique
progressé également par rapport en 2019.



+ 13 %

Le site a fait le choix de mettre en valeur les producteurs marqués
« Valeur Parc Naturel du Marais poitevin ».

PROGRAMMATION

La Maison de la Meunerie a ouvert ses portes au public en 2022, du 22 mars au 6 novembre et s'est animée tout au long de la saison, grâce au soutien des membres de l'association des Gueurnivelles, lors de chaque évènement ou animation.

EXPOSITIONS

Leçons de choses

Prolongation jusqu'au 6 novembre

Conçue à partir des planches didactiques de 1910-1920 de la collection « 34 Leçons de Choses en Images sans paroles à raconter par les petits de Perrot & Fau ».

Robin et Tom dans le Marais poitevin

Du 22 mars au 6 novembre

En partenariat avec le Parc Naturel du Marais poitevin, exposition tirée du livre fresque « Robin et Tom dans le Marais poitevin » pour découvrir le marais autrement, du port de Coulon jusqu'à la mer, réalisé par JAP, artiste autiste de 23 ans.

ÉVÈNEMENTS NATIONAUX ET EUROPÉENS

Journée mondiale de l'eau

Le 22 mars

Moulin en fonctionnement à la force de l'eau.

Journées des Moulins et du Patrimoine Meulier

Les 21 et 22 mai

Visites guidées en compagnie des Gueurnivelles avec dégustation de différents pains cuits au four à bois.

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Les 25 et 26 juin

Visites guidées en compagnie des Gueurnivelles avec dégustation de brioches cuites au four à bois.

Journées européennes du patrimoine

Les 17 et 18 septembre

Visites guidées en compagnie des Gueurnivelles avec dégustation de gâteaux minute cuits au four à bois.

ANIMATIONS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Moulin en famille

Le mercredi matin

Visite spéciale famille en compagnie du meunier avec le moulin en production.

Moulin en fonctionnement

Le jeudi après-midi

En présence du meunier qui explique le fonctionnement du moulin aux visiteurs.

Atelier pain au levain,

Le vendredi matin

Les participants peuvent également visiter le moulin et l'habitation du meunier pendant la cuisson.



© Maison de la Meunerie

Pianimo

Du 16 au 30 avril

Pâturage d'un Baudet du Poitou et d'un Trait poitevin, derrière le moulin en partenariat avec les Races Mulassières du Poitou.

Ateliers artistiques

Les lundis après-midi entre le 14 juillet et le 15 août

Animés par Sophie Moreau pour les ateliers acrylique/collage et Charlotte Piednoir pour les ateliers linogravure.

Accueil comme à la maison

Les mardis après-midi du 12 juillet au 23 août

Dégustation de gaufres offertes par les membres de l'association les Gueurnivelles.

Spectacle « Retour aux Sources »

Les 30 juillet, 1er et 3 août

6 représentations en partenariat avec l'association les Gueurnivelles, en compagnie de Bénédicte Chabot et Olivier Darimont, spectacle créé pour le moulin de Nieul.

Les Parlottes du Moulin

Le mardi 2 août

Une soirée avec plusieurs spectacles : Animation par un joueur de jazz et d'échecs, La Diagonale du Jazz ainsi que par l'atelier Barbe à Papier - Repas animé par des contes de Julie Dufils et spectacle « Un jour sans pain » de la compagnie Nanoua pour clôturer la soirée.

Moulinween

Le lundi 31 octobre

Jeu de piste et d'énigmes avec le moulin décoré façon Halloween, avec plus de 400 visiteurs en un après-midi !



© Maison de la Meunerie

CULTURE

ACTIONS CULTURELLES



Dans le but de relancer la dynamique culturelle, les membres de la Commission « Actions culturelles » ont proposé deux orientations à la politique culturelle : renforcer une politique culturelle fédératrice sur le territoire et assurer de la transversalité entre les différents services et les acteurs de la culture.

PROGRAMMATION culturelle

Plusieurs temps forts ont rythmé la saison culturelle 2022 sur le territoire de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

SPECTACLE BAROK MAIS PRESQUE

par la Cie A Demi-mot

19 mars, salle Robert Moreau, Xanton-Chassenon

Un événement programmé par la Région des Pays de la Loire, dans le cadre d'une tournée régionale. Petits et grands ont pu découvrir la musique baroque grâce à un concert d'histoires ! En amont, l'École Intercommunale de Musique en partenariat avec la compagnie a mené des actions auprès de scolaires du territoire, autour du spectacle.

LE PLEIN DE SUPER

par la Boîte Carrée

Du 10 au 13 août

Cette année encore, la Communauté de

Communes a accueilli ce festival de courts-métrages inédits en plein air, proposé par la Boîte Carrée. Quatre soirées ont animé le territoire pendant l'été. Le public était au rendez-vous à Liez, Maillé, Rives-d'Autise et Saint-Hilaire-des-Loges.

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

14 décembre, bibliothèque, Maillé

Les élèves de musique de chambre de l'École Intercommunale de Musique ont proposé un concert à la bibliothèque de Maillé. Six joueurs de cor, tuba, guitare, clarinette et flûte traversière accompagnés de leur professeure, Marie-Pierre Renault, ont présenté une sélection de poèmes sonores. Une première pour ces élèves et pour la bibliothèque de Maillé !

SOUTIEN AUX associations culturelles

La Communauté de Communes soutient et accompagne les associations porteuses de projets culturels sur son territoire.

SOUTIEN FINANCIER

Pour soutenir les actions culturelles menées sur le territoire



14 500 €

ont été attribués en 2022

12 associations ont bénéficié de cette enveloppe budgétaire.

- Associations les Confluences
- Association les Mélusicales
- Coin Foir'eux
- Comité des animations de Damvix
- FestiBouillé
- Lé Mail't'ainse fête
- Les Marais Montants
- MeunRi Bambelle
- Association des Petites Cités de Caractères de Vendée
- Maz'art
- Le Foyer des jeunes de Saint-Hilaire-des-Loges
- Rêve d'Ithaque de Benet

SOUTIEN À LA COMMUNICATION

Réalisation d'une plaquette, version numérique, pour la valorisation de la programmation des compagnies de « théâtre amateur » du territoire.

SOUTIEN LOGISTIQUE

La Communauté de Communes met à disposition sous forme de prêt, du matériel d'exposition et d'animation.



47 demandes

provenant de tout le territoire ont été réalisées au cours de l'année 2022.

Renseignements auprès de Marie-Rose Mercier au 02 51 50 48 80

SOUTIEN à la lecture publique

ANIMATION DES BIBLIOTHÈQUES

Résidence Partagée en partenariat avec la Scène Nationale Le Grand R

15 octobre, salle des fêtes, Damvix

Depuis plusieurs années, le service Actions culturelles en partenariat avec six bibliothèques du territoire (Benet, Bouillé-Courdault, Damvix, Nieul-sur-l'Autise, Oulmes, Xanton-Chassenon) participe à ce beau projet de lecture publique initié et coordonné par le pôle littéraire de la Scène Nationale, Le Grand R, à La Roche-sur-Yon : l'occasion d'accueillir un auteur reconnu dans l'une des bibliothèques !

Pour cette 9^e édition, les bénévoles de la bibliothèque de Damvix ont accueilli, le lauréat du comité de lecture, Laurent Petitmangin, auteur du livre "Ce qu'il faut de nuit". Un public d'une quarantaine de personnes a ainsi pu échanger avec l'auteur autour du livre, de son écriture et des sujets de société qu'il aborde.

Soutien à la Lecture publique



Près de **70 malles littéraires thématiques**

+ de 2 000 livres

sont mises à disposition des écoles, bibliothèques et associations. En 2022, 20 malles ont été empruntées par des structures de notre territoire.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC_11_193-DE



Réalisation :  © Audrey Barel COMMUNICATION



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VENDÉE SÈVRE AUTISE**

25 rue de la gare - Oulmes
85420 RIVES D'AUTISE

Tél : 02 51 50 48 80
secretariat@cc-vs-a.com

www.cc-vs-a.com

